



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4967

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / Musée de l'automobile Henri Malartre et SYTRAL / KEOLIS pour le dépôt au musée de véhicules de transport en commun

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINNE (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/4967 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE
DE LYON / MUSEE DE L'AUTOMOBILE HENRI
MALARTRE ET SYTRAL / KEOLIS POUR LE DEPOT AU
MUSEE DE VEHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les collections du Musée de l'automobile Henri Malartre sont reconnues pour leur richesse et leur diversité. Elles illustrent toutes les époques et les différents modes de transport : du véhicule privé au transport en commun.

Elles comportent notamment un ensemble de véhicules (omnibus, tramway à chevaux, funiculaire, motrice ...) retraçant l'histoire des transports en commun lyonnais.

Cette histoire débute en 1855 avec un service d'omnibus créé et exploité par la Compagnie lyonnaise d'omnibus (CLO). En 1862, Lyon se dote du premier funiculaire du monde en site urbain, rue Terme à la Croix-Rousse. Les transports lyonnais sont assurés par des omnibus et des bateaux-mouches construits dans le quartier de la mouche à Gerland, jusqu'en 1879.

En 1879, la Compagnie des omnibus et tramways de Lyon (OTL) est fondée et permet la mise en place de la première ligne de tramway à chevaux. Le réseau fonctionnera de 1879 à 1957 et comptera plus de trente lignes à son apogée.

De 1894 à 1900, l'électrification des tramways est entreprise et de 1925 et 1938, un réseau d'« Électrobus » est exploité en régie par la Ville de Lyon.

1924 voit l'apparition des premiers autobus en remplacement de certains services de lignes de tramways périurbaines.

Les premiers trolleybus font, eux, leur apparition en 1935 en remplacement des tramways sur la ligne entre Lyon et Francheville. Le réseau de tramway est progressivement supplanté par les autobus et trolleybus et disparaît en 1957. Le réseau de trolleybus décline à son tour jusqu'aux années 1970, supplanté par l'automobile, toutefois certaines lignes subsisteront.

Le Musée de l'automobile Henri Malartre présente dans son parcours des véhicules anciens de transport en commun lyonnais sur rail emblématiques de cette histoire.

La présence de ces véhicules dans les collections du musée résulte de différents dépôts effectués par les sociétés de transport en commun lyonnais précédant le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL).

Ces dépôts avaient pour but de préserver de la destruction des véhicules anciens, devenus inexploitable mais véritables pièces de collection de par leur valeur historique, en intégrant la collection du Musée Henri Malartre, leur garantissant ainsi des conditions de conservation adéquates et une exposition au public.

Sont concernés :

- l'omnibus hippomobile à impériale de 1890 ;
- la voiture n°2 du funiculaire de Fourvière de 1900 ;

- la motrice « Ecully » n°288 de 1905 ;
- la motrice « Manage Salon » de 1913 ;
- la motrice TLN « Train bleu » n°6 de 1932.

Ces véhicules, propriétés du SYTRAL, ont intégré les collections du Musée Henri Malartre à titre de dépôt, sans formalité préalable.

Aussi, il convient à présent de formaliser ces dépôts à travers une convention précisant leurs modalités et les obligations respectives du SYTRAL et de la Ville de Lyon / Musée Henri Malartre.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention de dépôt de véhicules de transport en commun lyonnais susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée Henri Malartre et le SYTRAL, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER